**APPEL A PROPOSITION POUR LA REVUE *SociologieS***

**« Penser l’architecture en sociologie »**

Ce Dossier sur la sociologie de l’architecture s’inscrit dans le sillage de travaux sociologiques sur la profession d’architecte et sur l’architecture, structurés dès les années 1970 (Marquart, Montlibert 1970, Moulin 1970). L’organisation de la profession, du travail, des compétences et des vicissitudes identitaires brossent un ensemble de portraits et de systèmes d’acteurs, utile pour appréhender le groupe professionnel et ses activités dans son hétérogénéité. Qu’en est-il en 2018, à l’heure d’une recomposition des rôles des architectes dans la chaîne de production, et de leur confrontation aux enjeux des changements globaux (climatiques, démographiques, économiques) et de la mondialisation des services ? Vers quelles sociologies s’oriente-t-on pour discuter d’architecture ?

L’appel à contribution vise à établir d’une part un état des lieux du paysage de la sociologie francophone prenant pour objet l’architecture, de l’autre il cherche à en exposer des visions prospectives. Plus qu’une sociologie de la ville ou une sociologie de l’habitat, comment la sociologie peut problématiser, et si possible théoriser, ce qui se nomme « architecture » ? De façon commode, on peut classer les travaux selon trois orientations : d’abord ceux qui concernent l’activité des architectes et la production architecturale, c’est-à-dire l’univers professionnel des architectes et de l’architecture ; ensuite ceux qui interrogent les usages sociaux et politiques de l’architecture, comme la conception et l’aménagement des espaces bâtis jusqu’à leur réception et appropriation (Raymond 1985, Debarre, Eleb 1989, Pinson, 1993) ; enfin des travaux qui s’attachent, dans la tradition de la sociologie de l’art, à la question des objets architecturaux eux-mêmes et à leurs significations ou mode de consommation culturelle.

Cet appel paraît au moment où se renouvèle le domaine de la sociologie de l’architecture en France et par-delà les frontières. En effet, depuis la « rencontre » des sciences sociales et de l’architecture à la fin des années 60, un corpus de références communes et un milieu suffisamment structuré conduisent à parler d’une « sociologie de l’architecture ». De nombreux travaux, réseaux, et événements ont largement documenté ce développement. Ainsi, le colloque *La sociologie de l’architecture. Un domaine de savoir en construction ?* qui a eu lieu à l’École d’architecture de Paris La Villette les 17 et 18 octobre 2011 a permis de documenter les modalités socio-historiques de la rencontre entre sociologie et architecture (scènes, moments, acteurs) en relation aux états successifs de structuration des deux champs dont les collaborations scientifiques et pédagogiques datent de la fin des années 1960 (Violeau, 2005).

Des ouvrages et des manuels sont par ailleurs consacrés aujourd’hui à la « sociologie de l’architecture » (Tapie 1999, Champy 2001, Chadoin 2008, Godier, Biau, Haumont 1998, Biau 1998 entres autres). Des réseaux de recherche se sont structurés tel que le réseau Ramau (www.ramau.archi.fr), dédiés aux activités et aux métiers de l’architecture et de l’urbanisme. Mais surtout, le développement de la recherche dans les écoles d’architecture s’est structuré plus fortement ces dix dernières années, avec « l’universitarisation » des écoles d’architecture, accéléré par le rythme Licence-Master-Doctorat (LMD) en Europe. Les enseignants de sciences sociales des établissements ont ainsi fortement contribué à l’affirmation de ce paysage. Aussi, de nombreux jeunes chercheurs sont formés et contribuent au renouvellement de ce sous-champ qu’est la sociologie de l’architecture. Enfin, le renouvellement passe aussi par la mobilité (Erasmus +, workshops, stages…) des étudiants, enseignants, chercheurs des écoles, qui entraîne en plus d’une internationalisation des pratiques et des parcours, une circulation des expériences et des savoirs.

La recherche sociologique sur l’architecture existe à travers des pratiques, des noms d’auteurs, des travaux, des réseaux et des pratiques de recherche, sans pour autant que ce champ ait défini clairement son objet, naviguant entre la sociologie de la ville, des professions et de la culture. Partant, il convient de s’interroger sur ses contours et ses objets d’investigation. Le questionnement est simple : à quels types de sociologies a-t-on affaire ? Comment caractériser aujourd’hui les univers de production de connaissances sociologiques à propos de l’architecture ? À partir de ces questions, il s’agira d’interroger les effets et les productions intellectuelles issus de la rencontre entre sociologie et architecture. Il s’agira aussi de saisir l’impact des échanges et de la circulation des savoirs entre les deux domaines, et d’étudier les outils, méthodes, notions et approches, parfois dits « hybrides », généralement associés à ce rapprochement disciplinaire. Enfin, on pourra s’interroger sur la diffusion des savoirs au-delà des écoles d’architecture et de la recherche architecturale et urbaine, à l’instar d’autres branches de la sociologie, comme la sociologie de l’art, de l’urbain, des professions ou des techniques.

Les contributions attendues aborderont ces questions à partir de travaux empiriques et/ou de d’analyses réflexives (méthodes, concepts…) de travaux menés à l’articulation de la sociologie et de l’architecture. En vue de contribuer à la revue de l’AISLF, il est question de présenter le domaine de l’architecture et ses orientations aux sociologues de langue française. On privilégiera des travaux qui présentent de façon synthétique des démarches de recherche et des façons de « sociologiser » l’architecture, plutôt que des enquêtes spécifiques sur un sujet délimité (monographie, analyse de cas). Enfin, s’agissant avec cet appel d’élaborer un état des lieux des travaux présents et d’avenir, les contributions de jeunes chercheurs sont vivement encouragées.

***Références citées***

Marquart F., Montlibert de. F. (1970), « Division du travail et concurrence en architecture », in *Revue Française de sociologie*, 11-3, pp. 368-389.

Moulin R. et al. (1970), *Les architectes, métamorphose d’une profession libérale*, Paris, Calmann Levy.

Raymond H., (1985), *Architecture – Les aventures spatiales de la raison*, Paris, CCI.

Debarre A., Eleb (1989), *Architectures de la vie privée*, Paris, Hazan.

Pinson D. (1993), *Usages et architecture*, Paris, l’Harmattan.

Violeau J.-L. (2005), *Les architectes et mai 68*, Paris, Ed. Recherches.

Tapie G. (1999), *Les architectes, mutation d’une profession*, Paris, l’Harmattan.

Champy F. (2001), *Sociologie de l’architecture*, Paris, La Découverte.

Chadoin O. (2008), *Être architecte : les vertus de l’indétermination*, Limoges, Pulim.

Biau V., V., Godier P., Haumont B. (1998), « Métiers de l'architecture et positions des architectes en Europe : une approche comparative », in *Les pratiques de l'architecture : comparaisons Européennes et grands enjeux*, vol. 3, Paris, PUCA, 1998

Biau V. (1998), « Stratégies de positionnement et trajectoires d’architectes », in *Sociétés contemporaines,* n. 29, pp. 7-25.

**Coordination :**

Olivier Chadoin, Maître de conférences, ENSAP Bordeaux, PAVE- Centre Emile Durkheim, Cnrs 5116.

Laura Rosenbaum, Architecte, post-doctorante à PAVE-Le LyRE, Centre Emile Durkheim, Cnrs 5116.

Veuillez envoyer votre proposition d’article **avant le 3 décembre 2018** aux deux coordonnateurs du numéro :

Olivier Chadoin : olivier.chadoin@bordeaux.archi.fr
Laura Rosenbaum : rosenbaum.laura@gmail.com

Les articles devront être compris entre 25 000 et 35 000 caractères (espaces compris).

[Cliquez ici pour les consignes de rédaction aux auteur-e-s](http://sociologies.revues.org/289%22%20%5Ct%20%22_blank)

**Protocole de rédaction :**

Les articles proposés au Comité de rédaction doivent être originaux, ne pas avoir été soumis ailleurs et ne pas avoir été publiés dans une autre langue. Les articles n’excèderont pas les 35.000 signes (incluant tableaux, graphiques et bibliographie) et devront être accompagnés d’un court résumé d’une dizaine de lignes, en français, en anglais et en espagnol, et de cinq mots clé, en français, anglais et espagnol également.

L’auteur-e fournira les renseignements suivants : son nom, son adresse, son numéro de téléphone, son adresse électronique ainsi que son titre et son établissement de rattachement.

Les textes seront examinés de façon anonyme par deux lecteurs externes (ou trois s’il n’y a pas entente sur l’évaluation). Les articles soumis présenteront des résultats de recherche originaux et des qualités telles que la lisibilité et la pertinence par rapport à la problématique générale du Dossier.

**Dates**
Publication de l’appel : septembre 2018
Réception des articles : 3 décembre 2018
Retour de l’évaluation par les pairs (*peer review*) : février 2019
Envoi de la deuxième version de l’article : mars 2019
Publication : juin 2019